



## **Demandes de remboursement**

Les demandes de remboursement doivent être envoyées à l'adresse **tresorerie@as-amu.fr** accompagnées des pièces justificatives obligatoires:

- Fiche de frais remplie et signée (n'oubliez pas de cocher s'il s'agit d'un remboursement section en précisant laquelle ou un remboursement personnel)
- RIB
- Tous les justificatifs des dépenses engagées (resto, péages aller **et** retour, essence...)

Attention: Seuls les tickets ou factures sur lesquels figurent la nature des dépenses sont acceptés (pas de ticket CB, pas de relevé bancaire)

**Les factures doivent être libellées au nom et adresse de l'AS AMU:**

AS AMU  
Bâtiment Hexagone  
163 avenue de Luminy  
13009 MARSEILLE

Si utilisation d'une voiture personnelle, fournir en plus :

- Permis de conduire
- Carte grise du véhicule (ou attestation de prêt)
- Attestation d'assurance du véhicule

Dans ce cas, le remboursement sera calculé sur la base de 0,35€ du km (prise en compte de l'essence et de l'usure du véhicule).

Trajet à calculer sur Mappy et à fournir avec la demande de remboursement. Le point de départ doit être un campus d'Aix ou de Marseille.

Prendre en photo son compteur au départ et à l'arrivée.

**Envoyer la demande une fois que vous avez toutes les pièces, donc en un seul mail, RENOMMER les fichiers svp pour nous aider à savoir de quoi il s'agit. Ceci dans la semaine qui suit la compétition, merci.**

Attention : Toute demande de remboursement effectuée sans validation préalable du budget prévisionnel ne sera pas prise en charge par l'AS AMU. Toute demande de remboursement incomplète ne sera pas non plus acceptée.

En vous remerciant,

Le bureau de l'AS AMU et ses trésoriers, Céline CAPELLE et Amaury BOREL